SOMMET DE LA SANTÉ DURABLE



ENSEMBLE POUR NOTRE SANTÉ

25 au 27 janvier 2023

Que reste-t-il à accomplir en matière de tabagisme et vapotage?

Dominique Claveau, M.Sc. | Directrice de la prévention
Conseil québécois sur le tabac et la santé

Caroline St-Louis | Directrice, Prévention du cancer, programmes en français Société canadienne du cancer.

La Société canadienne du cancer

- NOTRE RAISON D'ÊTRE: Unir et inspirer tous les Canadiens pour agir contre le cancer.
- NOTRE VISION : Viser les meilleurs résultats au monde dans le domaine du cancer en matière de prévention, de traitement et de soutien.

La PRÉVENTION:

1. Prévention/cessation tabac et vapotage
2. Saines habitudes de vie (transport actif)
3. Cancérigènes environnementaux (ex. UV et radon)
4. Détection précoce du cancer

Société canadienne du cancer

Le Conseil québécois sur la santé et le tabac

Notre vision

UN QUÉBEC SANS TABAC

Depuis 1976, nous avons parcouru beaucoup de chemin et continuerons de paver la voie en mobilisant et rassemblant les acteurs de divers milieux afin d'enrayer la première cause de mortalité évitable au Québec, le tabagisme. Nous sommes aussi plus engagés que jamais à prévenir la consommation du cannabis et des produits de vapotage chez les jeunes.

Forts de notre victoire historique contre les cigarettières canadiennes dans le cadre du recours collectif CQTS-Blais pour les victimes du tabac du Québec, nous avons soif de dépassement. La santé et le mieux-être de la population du Québec guident rigoureusement nos campagnes sociétales et nos programmes de prévention, de sensibilisation et de cessation. Nous sommes honorés de pouvoir contribuer à l'adoption de changements sains pour notre société et nous nous faisons un devoir de réaliser cette mission avec diligence et bienveillance.

cqts

Conseil québécois sur le tabac et la santé

La problématique

Le tabac et le vapotage au Québec

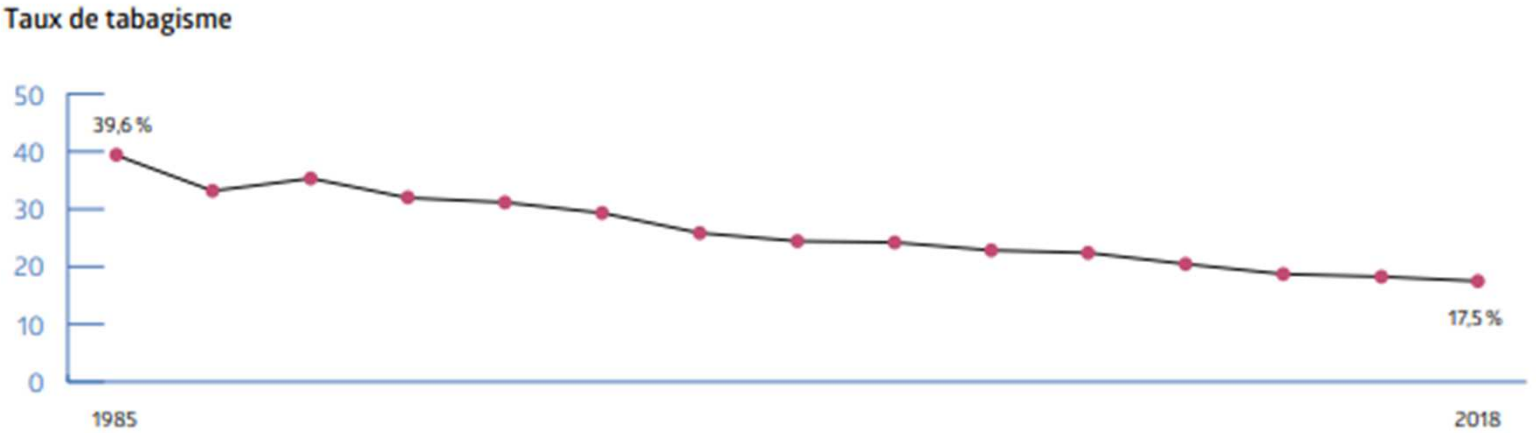
Il était une fois…

En 1965

- 64 % des hommes fumaient
- 32 % des femmes fumaient



Plusieurs gains…



Tiré de Stratégie pour un Québec sans tabac 2020-2025

En 2020:

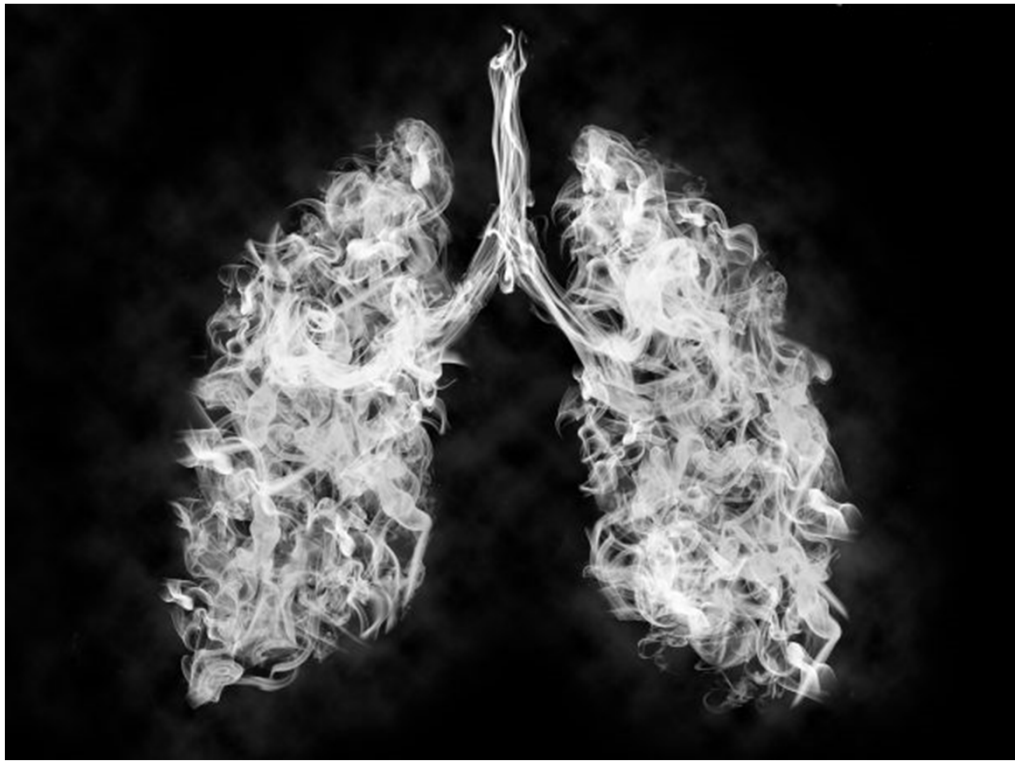
- 15,8 % des hommes fumaient
- 10,1 % des femmes fumaient

Total: 12,9 %

Depuis 1985, les efforts du Québec dans la mise en place de lois, de taxes et de Plans (Stratégies) de prévention et de lutte contre le tabagisme ont permis ces gains.

… mais la lutte est loin d’être terminée

- Près de 1 million de Québécois sont aux prises avec cette dépendance
- **400 000** personnes au Québec vivent actuellement avec une maladie grave liée au tabagisme
- Les fumeurs courent un risque accru d'au moins **16 types de cancer**
- **13 000** personnes meurent annuellement à cause du tabac

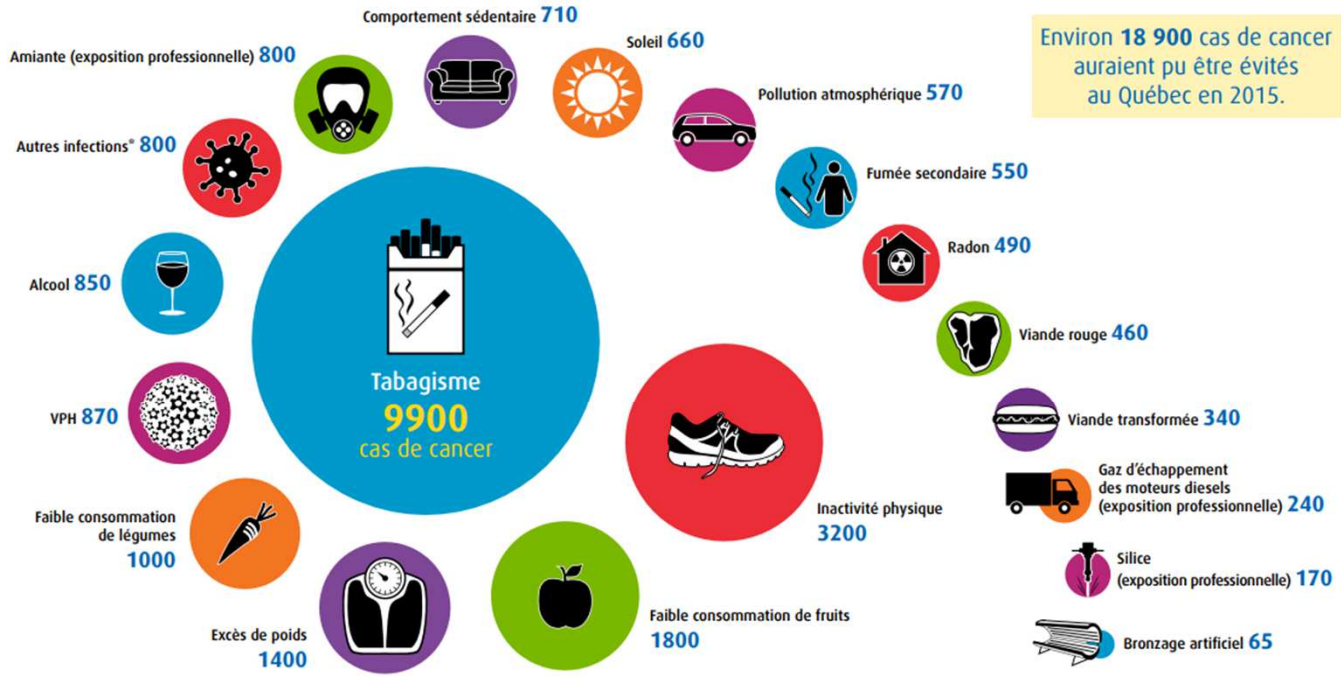


https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/enquete-quebecoise-sur-le-tabac-et-les-produits-de-vapotage-2020-infographie.pdf

https://cancer.ca/fr/cancer-information/reduce-your-risk/live-smoke-free/cigarettes-the-hard-truth

Nombre de cas de cancer qui pourraient être évités au Québec

On peut prévenir environ 4 cas de cancer sur 10 en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent la santé des résidants du Québec.



Environ **18 900** cas de cancer auraient pu être évités au Québec en 2015.

Les facteurs de risque n'ont pas tous le même effet sur le risque de cancer.
La figure illustre le nombre de cas de cancer diagnostiqués au Québec en 2015 qui étaient dus aux principaux facteurs de risque modifiables.**

*La catégorie des autres infections comprend les infections au virus d'Epstein-Barr (VEB), au virus de l'hépatite B (VHB), au virus de l'hépatite C (VHC), à la bactérie *Helicobacter pylori* bacteria (*H. pylori*), à l'herpèsvirus humain de type 8 (HHV-8) et au virus T-lymphotrope humain de type 1 (HTLV-1).
**Les données propres à différentes régions n'étaient pas disponibles pour tous les facteurs de risque inclus dans l'étude ComPARe. Des données détaillées et les définitions des facteurs de risque se trouvent sur le site Web.

prevenir.cancer.ca

© ComPARe 2019

COMPARE

Société canadienne du cancer

Objectifs réalistes?

Objectifs liés à la proportion de fumeurs au Canada et au Québec :

10 % en 2025

5 % en 2035

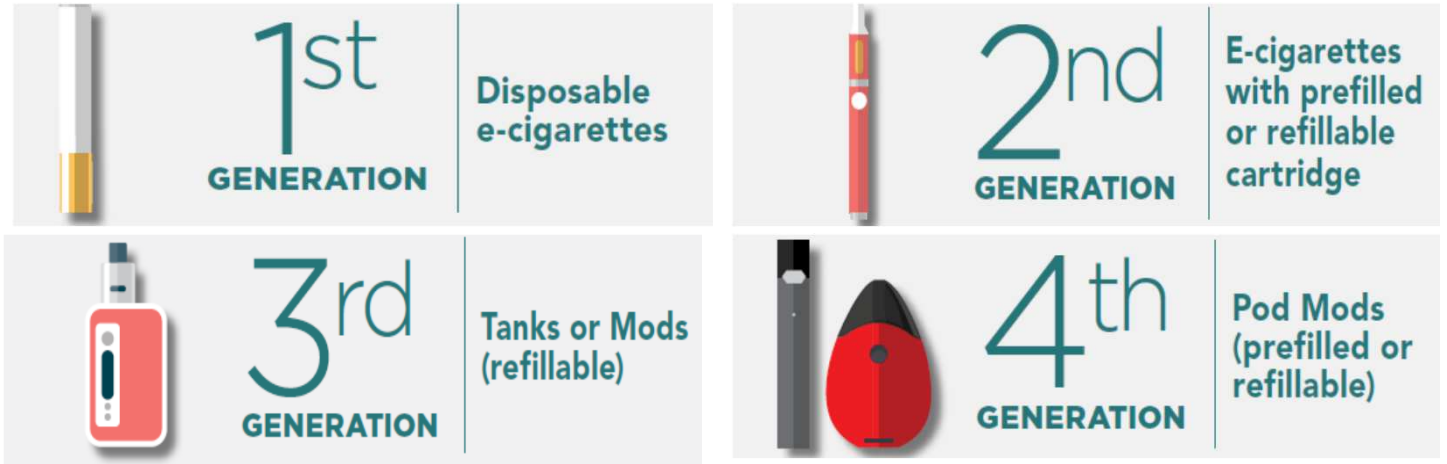
Qu'en est-il du vapotage?

- Est-ce un gain de santé publique?
 - Réduction des méfaits?
 - Les jeunes?
 - Conversion

Les produits de vapotage

- Les produits de vapotage ont **différents noms** (Vape, Elf Bar, Allo, cigarettes électroniques…)

- Les produits de vapotage **sont conçus pour chauffer**, à l'aide d'une pile et d'un élément chauffant, **un liquide qui produit un aérosol**, souvent appelé à tort vapeur, d'où le terme **vapoteuse**.



Centers for Disease Control and Prevention (U.S.).2019. *E-cigarette, or vaping, products visual dictionary*.

Une forte concentration de nicotine

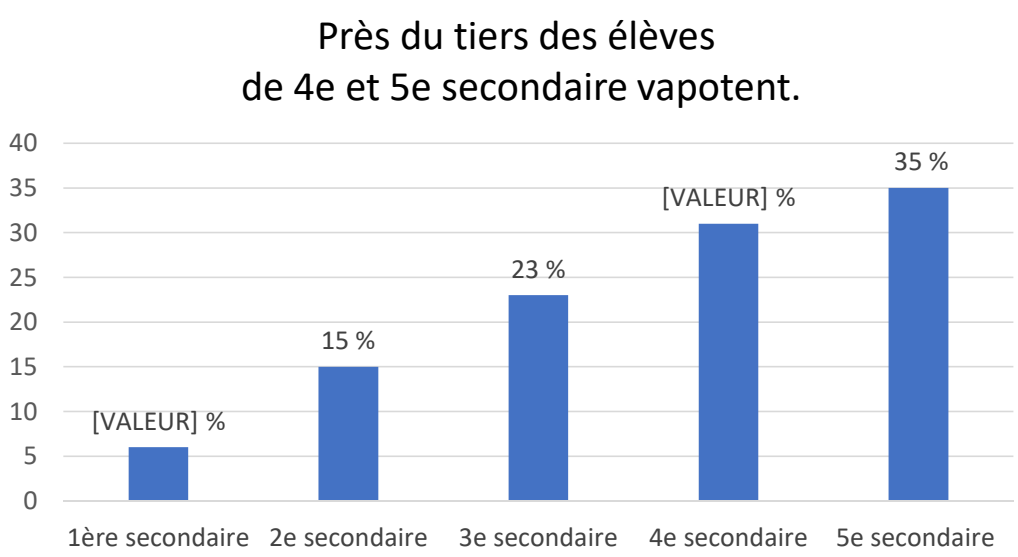
- Les dispositifs dits de « 4e génération », soit les systèmes à capsules, peuvent être **très concentrés en nicotine.**
- Une capsule peut fournir **l'équivalent en nicotine** d'un **paquet de cigarettes.**
- **1 capsule de Juul** peut être consommée en **20 minutes (dosing).**





INSPQ. (2021). *La prévention du vapotage chez les jeunes : un état de connaissances.*
Jackler R. K. et Ramamurthi, D. (2019*). Nicotine arms race: JUUL and the high-nicotine product market*.

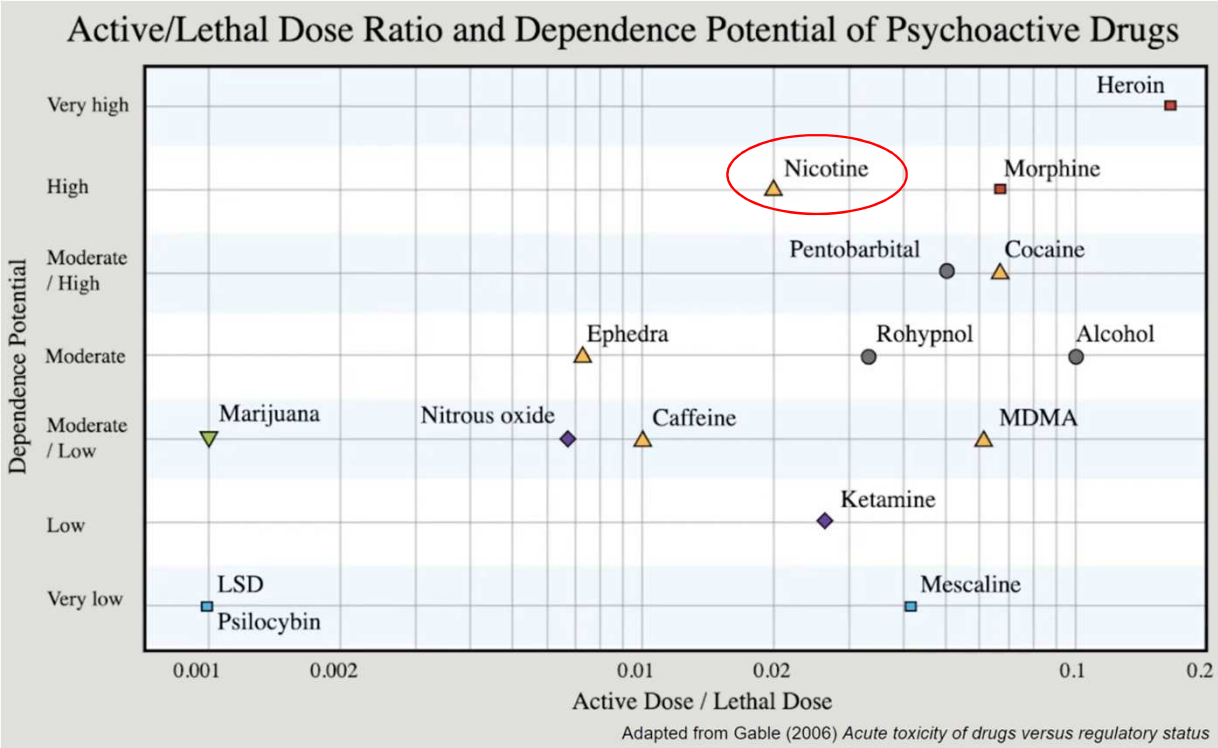
La consommation au secondaire





INSPQ. (2021). *Enquête québécoise sur le tabac, l'alcool, la drogue et le jeu chez les élèves du secondaire 2019*.

Potentiel de dépendance



Les jeunes qui vapotent ont 4 fois plus de risque de commencer à fumer la cigarette



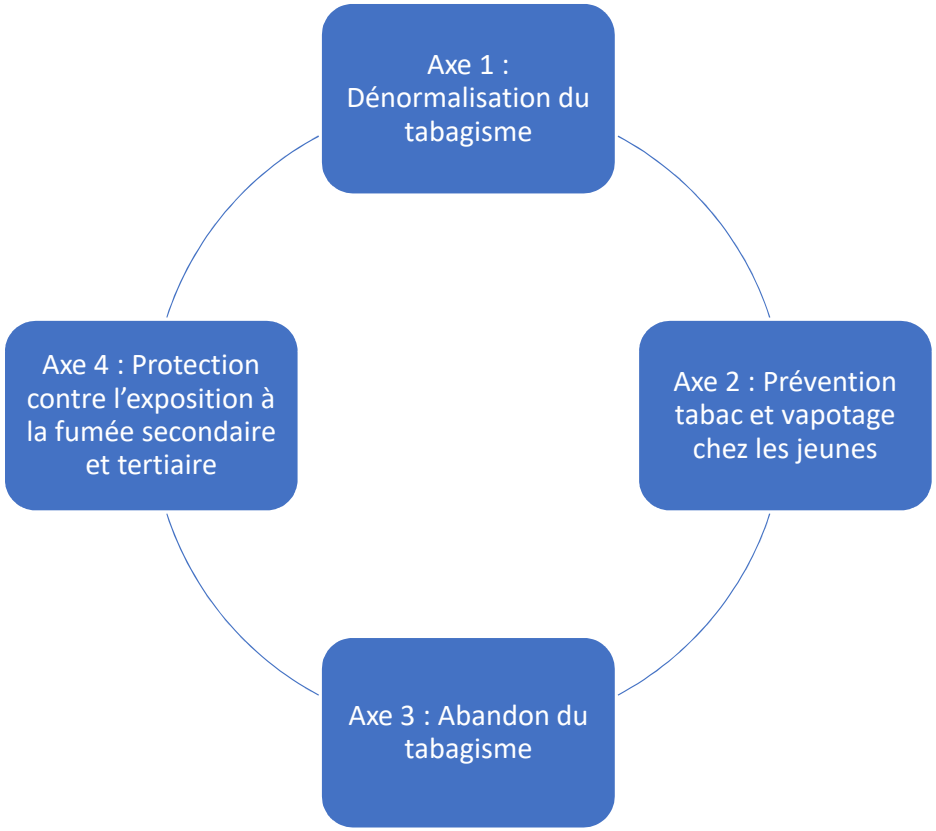
Gable, R. S. (2006). Acute Toxicity of Drugs versus Regulatory Status. In J. M. Fish (Ed.), Drugs and society: U.S. public policy (pp. 149–161). Rowman & Littlefield.

Soneji, S., Barrington-Trimis, J. L., Wills, T. A., Leventhal, A. M., Unger, J. B., Gibson, L. A., … Sargent, J. D. (2017). *Association Between Initial Use of e-Cigarettes and Subsequent Cigarette Smoking Among Adolescents and Young Adults: A Systematic Review and Meta-analysis*.

Ce que l’on fait

Pour prévenir, sensibiliser et soutenir la cessation du tabac et du vapotage au Québec

Stratégie pour un Québec sans tabac (MSSS) et collaborations d'organismes



Un travail d’équipe

- MSSS
- Les Directions régionales de santé publique
- Centre d’arrêt du tabac (CAT)
- INSPQ
- Société canadienne du cancer
- Conseil québécois sur le tabac et la santé
- Capsana
- RSEQ
- La coalition québécoise pour le contrôle du tabac
- Fondation des maladies du cœur et de l'AVC
- Plusieurs organismes communautaires

Ce qu’il reste à accomplir

Quelques pistes de réflexions

Continuer la prévention, sensibilisation et cessation

info-tabac.ca

De Facto



DÉFI J'ARRÊTE J'Y GAGNE !

Famille sans fumée



Brise Illusion .com

Québec sans tabac

ASPIRE À MIEUX



Génération SANS FUMÉE

Semaine pour un QUÉBEC SANS TABAC

EPAV MÉDIA
L'envers de la vape

S’assurer que les services sont connus et utilisés



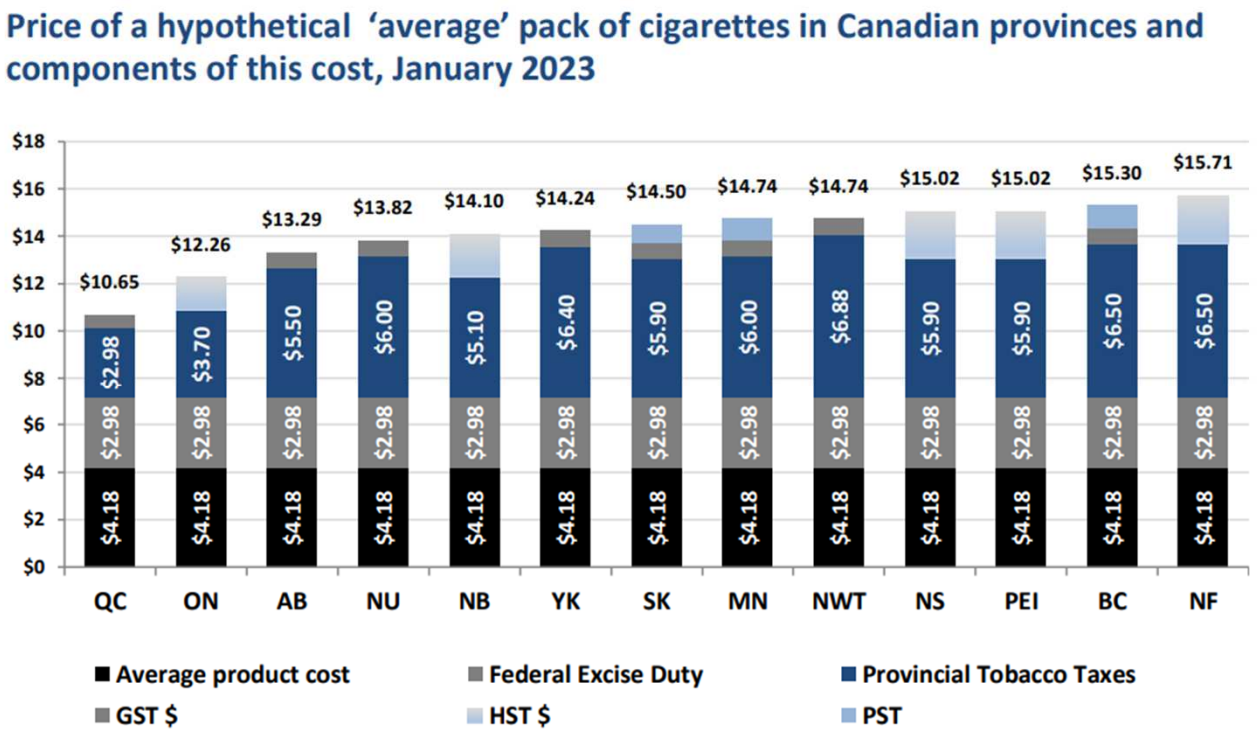
- AIDE EN LIGNE
- AIDE PAR TÉLÉPHONE
- AIDE EN PERSONNE
- AIDE PAR TEXTO

Rembourser les thérapies de remplacement de nicotine (TRN)

- Enlever la limite de remboursement de 12 semaines consécutives par période de 12 mois.



Augmenter les taxes



Source : [taxrates.pdf (smoke-free.ca)]

Mieux encadrer le vapotage

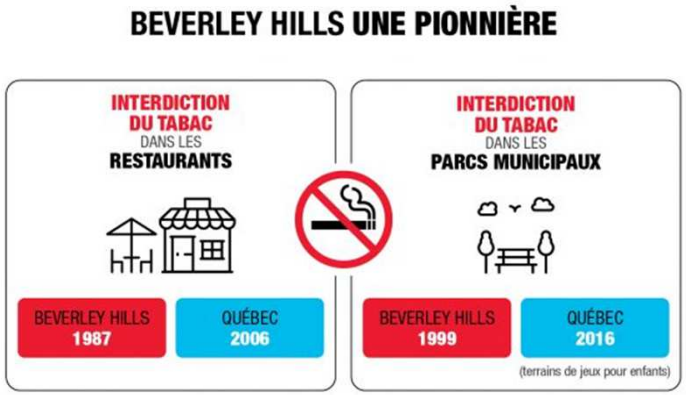
1. Interdire la vente des produits de vapotage (PV) comportant une saveur ou un arôme autres que ceux du tabac, comme c'est le cas pour les produits du tabac.
2. Limiter à 20 mg/ml la concentration maximale en nicotine de tous les PV ainsi qu'encadrer la capacité des réservoirs et le volume maximal des bouteilles de liquides à vapoter.
3. Instaurer un permis de vente pour les PV et, par souci de cohérence, instaurer un permis de vente pour les produits du tabac.
4. Diminuer la densité des points de vente de PV à proximité des établissements d'enseignement.
5. Appuyer l'adoption d'une taxe spécifique provinciale sur les PV.
6. Établir un cadre réglementaire afin de limiter les caractéristiques des PV, notamment celles qui peuvent être attrayantes pour les jeunes.
7. Encadrer de façon stricte les produits émergents, tels que les produits nicotiniques récréatifs sans tabac.

Limiter l’accès

- Actuellement : plus de 8000 points de vente au Québec.
- Distance entre eux et avec les écoles.



S’inspirer?



Les **Pays-Bas** mettent en place des interdictions et limitations en ce qui concerne la vente du tabac :

- dans les machines à cigarettes en 2022;
- en ligne en 2023;
- dans les supermarchés en 2024;
- dans les stations-service et les dépanneurs à partir de 2030.

Philadelphie, San Francisco et New York limitent les points de vente du tabac en restreignant le nombre de licences de vente disponibles et en interdisant leur transfert.

La Bavière demande l’interdiction des puffs (jetables) en Allemagne et dans toute l’Europe.

La **Nouvelle-Zélande** a adopté une loi interdisant la vente de produits du tabac aux personnes nées après 2008.

Source: Info-tabac.ca

Être révoltés

- Des profits faramineux pour l’industrie du tabac.
- En 2019, au Canada, selon Smoke-Free Canada, les 3 plus grandes entreprises ont dégagé des profits d’environ 1,36 milliard de dollars.

Conclusion

Nous avons fait de grands progrès au Québec au cours des dernières décennies mais il reste beaucoup à accomplir :

- Que les fumeurs d'aujourd'hui aient les services dont ils ont besoin pour cesser de fumer.
- Que de moins en moins de jeunes commencent à fumer ou à vapoter.
- Que le contexte, les mesures, les lois et les taxes compliquent l'accès au tabac et au vapotage.
- Que les normes sociales en lien avec le vapotage changent, pour en faire un produit dangereux, nocif et pas «cool».
- Que nos jeunes vapoteurs d'aujourd'hui ne deviennent pas nos fumeurs de demain.
- Et il faut agir vite, avant que l'industrie nous devance avec ses stratégies de marketing puissantes.